



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 juin 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 20 juin 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 4 juillet 2008

**convention d'occupation du domaine public et fixation du montant
de la redevance et des conditions d'occupation des équipements
sportifs et locaux municipaux entre la ville de niort et la S.A.O.S.
chamois niortais football club**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain PIVETEAU - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Christophe POIRIER -

Excusés ayant donné pouvoir :

Anne LABBE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL - Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD - Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Nicole GRAVAT - Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN -

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 juin 2008

DELIBERATION D20080242

SPORTS

**convention d'occupation du domaine public et fixation du
montant de la redevance et des conditions d'occupation des
équipements sportifs et locaux municipaux entre la ville de niort**

et la S.A.O.S. chamois niortais football club

Madame Chantal BARRE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

La Société Anonyme à Objet Sportif, S.A.O.S. Chamois Niortais Football-Club, utilise des équipements sportifs et locaux municipaux, il convient à cet effet d'établir une convention entre la Ville de Niort et la SAOS Chamois Niortais Football-Club afin de réglementer cette mise à disposition non exclusive des équipements et l'exploitation publicitaire.

La mise à disposition ne pouvant être gratuite, la redevance financière réglée par la S.A.O.S. pour chaque année sportive sera de 45 798 €.

Le montant de cette redevance tient compte des coûts relatifs aux charges des bâtiments, de l'administration, du personnel et de l'animation.

La présente convention est proposée pour la saison sportive 2008-2009 et est reconductible une fois pour une année sportive soit jusqu'au 30 juin 2010.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention de mise à disposition non exclusive d'équipements sportifs et de locaux municipaux et exploitation publicitaire,
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Chantal BARRE